



CAMPUS
TERRE &
NATURE



Certificat de Spécialisation Conduite de production
Agriculture Biologique et commercialisation

CS
Niveau 4

Agriculture biologique



Formation
Adulte

OBJECTIF : S'installer en Agriculture Biologique

Acquérir une spécialisation dans l'agriculture biologique, développer les compétences propres à la conduite d'une exploitation en agriculture biologique dans le cadre d'un projet de conversion ou d'installation en AB ou de salariat.

- Techniques culturales en agroécologie : Agronomie, Sol vivant, biocontrôle...
- Utilisation et entretien du matériel agricole , conduite du tracteur et autoconstruction d'outils
- Initiation à l'apiculture , permaculture et agroforesterie
- Arboriculture fruitière, taille, initiation au greffage
- Comptabilité, gestion économique et commerciale de l'atelier de production, circuits courts en AB
- Aspects juridiques, sociaux , environnementaux et réglementaires du projet d'installation ou de conversion en AB
- Transformation des produits , process et réglementation

DUREE ET ORGANISATION

8 mois de mars à octobre

- **535h** en centre
- **420h** en entreprise

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

MODALITES D'EVALUATION

Le diplôme du CS Conduite de production en Agriculture biologique et commercialisation est constitué de 4 Unités Capitalisables (UC) correspondant à différentes capacités (blocs de compétences)

- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

RNCP MASAF :

2271 (22/08/2000)

NSF : 210

Fiche ROME : A1414

CPF : 239859

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France travail
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur
- Justifier de l'équivalent d'une année professionnelle
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique



TAUX DE SATISFACTION

(sur 6 stagiaires)

91 %



TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

100 %



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

global

67 %



TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES

(dans un emploi en lien avec la formation)

0 %



TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE PARCOURS

0 %



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et un Référé

Handicap est présent sur le Campus.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique
- Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
- Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion
- Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

<https://chlorofil.fr/diplomes/seconaire/capa/ma/capa-ma-exam>

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie ou par le CPF ou Transition Pro

La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Contactez nous pour plus d'information.

APRES LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet technicien supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

Débouchés métiers

- Responsable d'entreprise agricole
- Chef de culture
- Ouvrier hautement qualifié



SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE
04 68 119 119

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
 @fpca11 sur    



Lycée Charlemagne
 Lycée Martin Luther King
 CFA agricole de l'Aude
 CFPPA des pays d'Aude
 Domaine Lycée Charlemagne

